

## L'histoire méconnue des tirailleurs africains d'Eric Deroo

Ce texte est extrait de l'ouvrage **Un livre noir du colonialisme** de Félicien Challaye, éditions Les Nuits rouges, 2005, pages 197-200. Cette version a été mise à jour par Éric Deroo en 2009. Nous le remercions vivement ainsi que les éditions Les Nuits rouges de nous permettre de reproduire ce document.

*Les tirailleurs africains, sénégalais, marocains, malgaches... sont une des figures emblématiques de la colonisation française, popularisée par la célèbre publicité de Banania. Ils furent utilisés aussi bien comme force de police dans les territoires colonisés que comme force militaire en France même lors des deux guerres de 1914-18 et 1939-45.*

Les premiers détachements de tirailleurs africains apparaissent dans les années 1850; ils sont souvent composés d'anciens esclaves, libérés par les lois abolitionnistes, mais aussitôt rachetés par les autorités de la République française qui faisaient signer aux anciens captifs successivement un « acte de libération » et un contrat d'engagement<sup>1</sup>...

Encadrés par des officiers métropolitains, ces hommes seront le vecteur de la pénétration française en Afrique et la force principale du maintien de l'ordre colonial. On prenait évidemment l'élémentaire précaution de ne jamais engager ces contingents dans les régions d'où ils étaient originaires. Ainsi, des troupes noires participèrent aux combats du Maroc en 1908. Coupées de leurs racines, ces troupes exécuteront sans états d'âme les ordres de leurs officiers et commettront de nombreuses exactions.

Mais les faciles succès coloniaux ne feront oublier qu'un temps à l'état-major la préparation de l'inévitable revanche contre l'Allemagne. L'idée de « la Force noire » qui permettra à la France de compenser son déséquilibre démographique avec son voisin d'outre-Rhin naît bientôt dans les cerveaux d'officiers comme Mangin, qui est l'inventeur de cette formule<sup>2</sup>. Des contingents importants sont envoyés au front dès 1914, principalement comme troupes de choc. Elles subissent d'importantes pertes: à Fismes, en Champagne, sur les 180 tirailleurs d'une compagnie, 11 seulement reviendront d'un engagement. Georges Duhamel écrit à sa soeur en avoir vus, amenés au front à coups de fouet, « comme un attelage indocile ». Des révoltes éclateront en 1915 et 1916, notamment au nord de Bamako et dans l'Ouest-Volta (sur le territoire de l'actuel Burkina-Faso), sous le double effet des mauvaises nouvelles qui parviennent de France et de l'intensification des recrutements. La répression fera plusieurs milliers de morts, contraignant de nombreux Africains à s'enfuir dans la brousse<sup>3</sup>. Par la suite, l'état-major normalisera quelque peu l'emploi des troupes coloniales, leur accordant des primes, ainsi que des indemnités à leurs familles.

La conscription s'effectuait au moyen de quotas de mobilisables établis sur la base des recensements, qui n'étaient pas souvent fiables. C'était aux chefs des villages, nommés par les autorités françaises, que revenait la tâche de désigner ceux qui devaient partir. Autant dire que le recrutement laissait une large place aux règlements de compte et aux solidarités claniques. Il n'était pas rare que les conscrits soient amenés au cantonnement par la force. Toutefois, la perspective d'un emploi régulier, voire, si l'on revenait entier, d'un emploi stable dans l'administration ont pu encourager quelques vocations.

Pourtant, dans la bourgeoisie noire des vieilles colonies du Sénégal, des voix, comme celle du député de Saint-Louis, Blaise Diagne, accepteront d'appuyer cette mobilisation dans l'espoir que le sang versé inciterait le colonisateur à alléger le fardeau des populations indigènes. Cet espoir fut déçu, malgré l'accession de Diagne au poste de sous-secrétaire aux Colonies dans un cabinet Laval, en 1931.

## L'histoire méconnue: E. Deroo 2/3

En Afrique du Nord, les choses se passeront moins dramatiquement, malgré là aussi quelques révoltes<sup>4</sup>. En effet, la carrière militaire, dans les armées ottomanes puis françaises ou espagnoles, constituait une tradition dans certaines communautés. D'autres Maghrébins furent aussi envoyés dans les usines françaises; ce qui devait d'ailleurs déclencher quelques grèves contre ces « Arbis » qui étaient, il faut le dire, nettement moins payés que leurs collègues français.

Au total, et bien que les chiffres ne soient pas très fiables, on estime à 600 000 le nombre d'Africains, d'Indochinois, de Malgaches et de Maghrébins mobilisés dont près de 240 000 qui travaillèrent dans les usines françaises. Quant aux pertes, l'historien Marc Michel retient, pour les seules troupes venues d'AOF sur les 134 000 tirailleurs engagés d'août 14 à novembre 17, un chiffre de 30 000 morts et autant de blessés. Mais c'est un minimum. D'après des chiffres officiels, il y aurait eu quelque 80 000 morts et disparus pour l'ensemble des troupes coloniales et pour tous les théâtres d'opérations<sup>5</sup>.

\* \* \*

En 1939, les tirailleurs sont de retour. Ils opposent, notamment dans les Ardennes, une vive résistance aux armées allemandes, qui en fusilleront des compagnies entières par représailles. Le préfet de Chartres, Jean Moulin, devra d'ailleurs s'interposer pour protéger des prisonniers africains que les Allemands voulaient fusiller. On sait peu que c'est un Guinéen, le tirailleur Adi Bâ, qui créa le premier maquis, en juillet 40. Installé dans les Vosges, il s'y maintiendra jusqu'en 1943, date à laquelle son chef, pris par les Allemands, sera fusillé.

L'armistice de 1940 autorise la France à entretenir 70 000 hommes en Afrique pour sauvegarder son empire. Les chefs militaires se rallient, selon leurs inclinations - d'ailleurs hésitantes au début - à Pétain ou à de Gaulle, sans bien sûr jamais consulter leurs troupes, ni même les informer des choix effectués. Il n'est évidemment pas question de mêler les Noirs aux querelles des Blancs, même si l'on tentait, à l'occasion, de persuader les soldats africains des dommages que ne manquerait pas de leur occasionner une victoire allemande.

Le nouvel effort de guerre français sera, comme le précédent, payé au prix fort par les populations africaines. Le rythme des enrôlements s'accélère, les réquisitions et « prestations » de toute nature s'amplifient<sup>6</sup>. Les cultures sont aussi profondément modifiées, selon les priorités militaires. Tout ce mouvement, qui s'exerce au détriment des cultures vivrières, entraîne de graves manques alimentaires, et même de véritables famines, en Afrique du Nord notamment. La conséquence en sera de nouveaux exodes de populations désireuses d'échapper aux recrutements et au travail forcé.

Les troupes africaines sont très largement employées lors de la bataille de Bir-Hakeim. Elles constituent une grande part des troupes du général Juin en Tunisie et en Italie. Les débarquements de Provence et de Normandie, puis la campagne de France de la 1<sup>ère</sup> Armée, sont menés à 50% par les troupes africaines (125 000 hommes sur un effectif total de 250 000). Les seuls tirailleurs nord-africains déplorent 14 000 tués et 42 000 blessés en 1944-45. Au total, entre 1939 et 1945, 200 000 tirailleurs d'Afrique noire et de Madagascar et 320 000 tirailleurs maghrébins se sont battus pour défendre la France, chiffres auxquels il faut ajouter les effectifs maintenus sur place. Au total, les pertes<sup>7</sup> des colonisés sont aujourd'hui estimées, selon les sources, entre 80 000 et 120 000 morts, blessés et disparus.

Pourtant, à mesure que la victoire alliée se précise, l'état-major français démobilise progressivement les troupes coloniales. Peur des réactions de la population allemande sur qui la propagande nazie relative à la « sauvagerie » des troupes africaines a laissé des traces, honte ressentie devant l'importance de leur participation à la libération du territoire métropolitain, volonté consécutive de réduire leur visibilité et de redonner la première place aux Français de France, il y a sans doute un peu de tout cela dans ce qu'on a appelé à l'époque « le blanchiment de l'armée », opéré peu avant le franchissement des frontières du Reich - officiellement pour cause du froid intense que n'auraient pu supporter les Africains.

## L'histoire méconnue: E. Deroo 3/3

De fait, les troupes africaines ne participeront que marginalement au défilé de la victoire, le 14 juillet 1945. Et avant cela, il y eut le navrant épisode du 1<sup>er</sup> décembre 1944 au camp de Thiaroye (Sénégal): des tirailleurs démobilisés réclamant le paiement d'arriérés de solde sont brutalement réprimés. Bilan - officiel - de la fusillade: 35 tués et 48 emprisonnés.

Malgré de généreuses intentions proclamées dans l'euphorie de la victoire, notamment lors de la conférence de Brazzaville en janvier 1944, les populations africaines ne profiteront pas immédiatement des sacrifices qui leur furent imposés. L'abolition du travail forcé, votée en avril 1946, tardera à se réaliser. Par contre, les contacts noués par les tirailleurs au cours de cette nouvelle aventure militaire avec des résistants et des militants politiques, et aussi le sentiment que leur participation fut déterminante dans les combats de la France libre, accéléreront leur prise de conscience. Elle se traduira, dès 1945, par des événements comme la constitution du Rassemblement démocratique africain, les révoltes du Sénégal et du Constantinois, l'insurrection de Madagascar et, à terme, l'indépendance dans le cadre de la Communauté française, puis de la Coopération.

Entre-temps, 60 000 tirailleurs africains auront été engagés, entre 1948 et 1954, dans la première guerre du Vietnam. Aujourd'hui, ils sont quelque trente mille survivants qui tentent de vivre avec les maigres pensions, « cristallisées » depuis les indépendances, que leur alloue le gouvernement français: un bon nombre devant se contenter de quelques dizaines de francs mensuels, engendrant un sentiment d'ingratitude chez ces anciens combattants, encore renforcé par la fermeture progressive des frontières françaises qui interdit à leurs petits-enfants de venir travailler dans l'ancienne métropole<sup>8</sup>.

Il est vrai, cependant, que d'autres ont mieux tiré leur épingle du jeu, ainsi les anciens chefs d'État de Centrafrique et du Mali, Bokassa et Moussa Traoré, ainsi que le président du Togo, le général Eyadéma, décédé en 2005.

\* \* \*

- 1 Jean Suret-Canale, *Afrique noire - l'ère coloniale (1900-1945)*, Paris, 1964 et 1982.
- 2 Voir *L'Appel à L'Afrique*, Marc Michel, Paris, 1982.
- 3 *La Force noire*, Lt-colonel Mangin, Paris, 1910.
- 4 Voir « La Terreur en Afrique du Nord », in *La Sueur du burnous*, de Paul Vigné d'Octon, Les Nuits rouges, 2001.
- 5 « Mémoires d'outre-mer » in *Historial de la Grande Guerre*, Paris, 1996.
- 6 Voir supra le discours de Félix Houphouët-Boigny à la Constituante en 1946.
- 7 En effet, dans les statistiques militaires, le terme 'pertes' inclut les tués, les blessés et les disparus.
- 8 Comme on le sait, de Gaulle a « cristallisé » les pensions des anciens tirailleurs en 1959 et jusqu'à aujourd'hui les gouvernements français rechignent à les actualiser, ne proposant, aux quelques milliers de bénéficiaires encore en vie, qu'une augmentation modulée en fonction du niveau de vie de leur pays de résidence (Note de 2003).